



Compte rendu de la Formation Spécialisée du 26 mars 2024

ORDRE DU JOUR

- 1 – Élection du ou de la secrétaire de la Formation Spécialisée,
- 2 – Approbation des Procès-Verbaux des FS des 13 novembre et 15 décembre 2023,
- 3 – Bilan des actions de formation et d'exécution des crédits 2023 (pour information),
- 4 – Note d'orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail 2024 (pour information),
- 5 – Point sur les réunions du groupe de travail des 12 et 19 février 2024 (pour information) :
 - . registres santé, sécurité au travail,
 - . rapports de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail,
 - . déclarations d'accident du travail,
 - . fiches de signalement,
 - . bilan des exercices incendie.
- 6 – Proposition d'utilisation des crédits 2024 (pour avis),
- 7 – Travaux immobiliers en cours et projets à venir (pour avis) :
 - . SIP et PCR de Montreuil-sur-Mer,
 - . SIP d'Arras,
 - . CDFiP de Béthune.
- 8 – Présentation des missions de l'assistant de service social (pour information),
- 9 – Questions diverses

En réponse à notre déclaration liminaire, M. Girault, Président de la Formation Spécialisée (FS) du CSAL, et DDFiP du Pas-de-Calais, rappelle que des négociations sur l'indemnitaire sont en cours et que leurs conclusions devraient bientôt être connues.

Il rappelle qu'il est conscient que la DGFIP est ce qu'en font les agent·es, et que la qualité de service est le résultat de leur travail. Il ajoute que c'est la raison pour laquelle il est favorable à la rémunération au mérite, qui impactera davantage les agent·es placé·es le plus haut dans la chaîne hiérarchique.

Il espère que les économies budgétaires n'impacteront pas trop notre quotidien et attend d'en connaître la déclinaison pour la DGFIP.

En ce qui concerne la dette technologique, il pense que sa résorption doit être pilotée finement et trouve que GMBI commence à tourner correctement.

Il rappelle que la France est championne du monde pour le taux de prélèvement obligatoire et qu'envisager des taxations supplémentaires des profits ferait fuir les entreprises qui permettent à



notre économie de fonctionner.

Solidaires Finances Publiques constate que M. Girault reprend les éléments de langage des gouvernements successifs depuis l'arrivée de M. Macron, ce qu'il nie ajoutant qu'il croit réellement à cette politique économique... **eh ben, nous n'y croyons pas !**

Élection de la secrétaire de la Formation Spécialisée

Le ou la secrétaire de la FS est élu·e parmi la représentation syndicale au sein de la FS et doit permettre aux représentant·es du personnel de participer activement au fonctionnement de la formation. C'est un interlocuteur privilégié du président et des autres partenaires pour l'organisation du travail de la FS à la fois en vue de ses réunions et entre celles-ci.

2 candidatures ont été déposées.

Valérie Cadet (FO) a obtenu 6 voix sur 10.

Seuls les votes favorables ont été comptabilisées, la direction n'a pas consulté les membres de la Formation Spécialisée pour connaître leur intention de vote.

Solidaires Finances Publiques a présenté et soutenu une candidature et les 3 élu·es auraient déclaré s'abstenir sur la candidature de Valérie Cadet si la question avait été posée par le Président de l'instance.

Approbation des PV

Les PV sont approuvés à l'unanimité.

Bilan des actions de formation et d'exécution des crédits 2023

Le rôle des formations organisées en matière de santé et sécurité au travail est de prévenir les risques liés aux missions.

65 actions de formation ont été organisées. 475 agent·es en ont bénéficié.

26 % du budget global de la FS a été consacré à l'organisation de formations en 2023.

Le bilan présenté en FS fait le point sur le taux d'absentéisme et son coût global et par agent·e.

Le taux d'absentéisme a progressé entre 2022 et 2023 et atteint son niveau le plus élevé depuis 2015.

Solidaires Finances Publiques rappelle que ces formations sont des outils essentiels en matière de prévention et regrette que l'administration ne s'intéresse qu'au bilan financier, en pointant du doigt un absentéisme qui peut avoir diverses motivations.

Il serait intéressant de présenter un bilan de satisfaction et de s'attacher à l'efficacité de ces actions de prévention sur la maîtrise des risques professionnels.

M. Girault rappelle l'importance de ces formations qui doivent être privilégiées au même titre que les formations métier.



Certaines formations ne s'adressent qu'à une catégorie d'agent·es puisque celles-ci sont essentielles à un bon exercice de leurs missions, comme la formation centaure (maîtrise du risque routier), la formation habilitation électrique ou la formation manager en mode collaboratif.

Solidaires Finances Publiques regrette le financement de ces actions de formation sur le budget de la FS. Elles devraient s'intégrer à la formation initiale des agent·es concerné·es.

La Direction ne comprend pas la demande. Rien d'étonnant puisque le budget de la FS sert bien souvent d'extension au budget DGFIP.

Le budget 2023 de la FS était de 179 473 €, il a été dépensé en totalité, ou presque puisque le solde en fin d'année était de 2,45 €.

Répartition des dépenses :

- Travaux : 33 %,
- Formation : 26 %,
- Achats de petits équipements : 23 %,
- Aménagements de postes : 11 %,
- Autres : 7 % (concerne des actions pour la prévention des RPS et le secourisme).

Solidaires Finances Publiques regrette qu'une partie du budget soit consacré à des dépenses liées à l'entretien des bâtiments et à l'équipement d'agent·es (équipement des géomètres et des agent·es techniques et achat de matériel pour l'équipe logistique).

La Direction rappelle que les décisions sont prises avec l'accord des membres de la FS et que les propositions de dépenses ne viennent majoritairement pas des représentant·es du personnel.

Nous précisons que les propositions de la direction sont souvent des travaux et achats d'équipement répondant à des besoins qui ne pourraient être financés rapidement sans l'appui du budget FS.

Les membres de la FS transmettront un avis motivé sur les bilans 2023 de formations et d'attribution des crédits de la FS.

Note d'orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail 2024

La note d'orientation rappelle que le budget de la FS doit être utilisé pour des dépenses répondant à des critères de complémentarité, d'exemplarité et d'urgence. Il reste un levier important de la politique de prévention ministérielle.

Les orientations 2024 sont définies en 6 axes :

- assurer la sécurité des agent·es et les accompagner lors d'événements graves :
 - un guide sur la gestion des événements graves sera transmis aux directions,
 - un marché national d'intervention de psychologues sera passé en 2024.
- déploiement du nouvel outil de recensement des risques : Prév'action :
- améliorer les conditions de travail et agir sur l'organisation du travail pour prévenir les risques professionnels et donner du sens au travail :
 - un guide « repères pour agir sur les transformations du travail et faire prévention » sera diffusé,



- le guide pour la prévention des conditions de travail dans la conduite de projets sera actualisé.
- Prévenir les risques de désinsertion professionnelle des agent·es et accompagner les agent·es en fin de carrière.
 - Mobilisation des acteur·rices de prévention ministériel·les, en particulier les médecins du travail et assistant·es de service social, aux côtés des services RH et des managers de proximité.
 - actualisation du guide « maintien dans l'emploi »,
 - mobilisation du réseau national de service social aux côtés des services RH pour l'accompagnement des agent·es dans leur projet de fin de carrière avant et lors du départ en retraite.
- Poursuivre le développement de la culture de prévention des risques professionnels par une politique de formation et d'information :
 - déploiement de nouvelles formations : prise en compte des liens entre environnement de travail et conduites addictives pour agir sur les risques de désinsertion professionnelle et d'accident ;
 - réalisation d'un module de sensibilisation à la santé mentale et réflexion sur la formation de secouristes à la santé mentale ;
 - information des élu·es en CSAL et membres de la FS sur ces thèmes ;
 - poursuivre les efforts d'adaptation sur le long terme des conditions et de l'organisation du travail pour assurer la santé et la sécurité des agent·es dans un contexte de changement climatique ;
 - incitation à lutter contre la sédentarité et pratiquer des activités physiques.
- Maîtriser le guide amiante.

M. Girault souligne l'action de la direction pour maintenir le lien avec les agent·es absent·es des services pendant une longue période.

Il rappelle que des agent·es sont encore en télétravail 5 jours sur 5 et il est important de garder le contact.

Le docteur Julie Sahnoune, médecin du travail à Arras, indique avoir repris les visites médicales.

Elle précise qu'un aménagement de poste peut être matériel mais également concerner l'organisation du travail ou l'affectation.

Les assistantes de service social indiquent envoyer un courrier proposant un contact aux agent·es en maladie depuis plus de 3 mois. Tous·tes les agent·es ne répondent pas favorablement mais cette démarche est globalement appréciée.

Le médecin du travail et les assistantes de service social aident les agent·es à préparer leur retour à l'emploi.

Solidaires Finances Publiques demande si les nouvelles organisations du travail sont bien prises en compte pour l'amélioration des conditions de travail.

La Direction précise ne pas avoir mis en place de flex-office ou d'espaces de co-working. La possibilité de travailler depuis un tiers-lieu est accordée actuellement à un·e agent·e d'un autre départe-



ment accueilli·e dans nos locaux. Il n'y aurait, selon la Direction, aucun impact sur les conditions de travail en travaillant à distance.

Solidaires Finances Publiques rappelle que le collectif de travail est un élément important des conditions de travail et qu'il est important d'être attentif·ive à maintenir le lien entre les membres d'une équipe de travail.

Nous demandons la réunion d'un groupe de travail pour établir un plan de continuité de l'activité en cas de conditions climatiques très dégradées. La direction n'en voit pas l'utilité et assure que les responsables de service prennent les décisions adaptées.

Nous insistons afin qu'un plan soit établi et que tous·tes les agent·es, quel que soit leur service d'affectation, puissent obtenir les mêmes dispositions en cas de difficultés de déplacement ou de sinistre impactant leur lieu de vie.

La direction a accordé des autorisations d'absence aux agent·es impacté·es par les inondations.

Cette mesure pourrait être inscrite dans un protocole afin de permettre à tous·tes d'en bénéficier et non pas aux seul·es agent·es se manifestant auprès du service RH.

M. Girault précise que des intervenant·es extérieur·es évoqueront les bouleversements climatiques lors du prochain Collège des Chef·fes de services le 16 avril.

Point sur les réunions du groupe de travail

Registre Santé Sécurité au Travail : après examen du registre, 13 observations restent en cours sur 40 signalements au départ.

Toutes les observations concernant des travaux à réaliser sont prises en compte et vont faire l'objet d'interventions.

Des difficultés rencontrées lors d'un exercice d'évacuation incendie au CDFP d'Arras ont mis en évidence le manque d'information des agent·es sur les circuits d'évacuation lors de travaux sur sites.

La direction rappellera l'importance de diffuser ces informations.

Plusieurs signalements font état de problèmes de chauffage au SGC de Béthune.

La direction propose d'acquérir des thermomètres afin de permettre d'apporter la preuve de températures inférieures à 19 degrés.

Solidaires Finances Publiques rappelle que ce problème a été signalé à de nombreuses reprises. Lors de visites sur place, nous avons constaté que des agent·es s'équipaient de polaires pour supporter le froid dans leur bureau. La Direction ne peut prétendre ignorer ce problème et doit apporter une solution.

Il y a eu 9 nouvelles déclarations d'accident du travail depuis le dernier groupe de travail du 10 octobre 2023 dont 7 ont nécessité un arrêt de travail.

39 fiches de signalement ont été transmises pour 2023, 17 depuis le groupe de travail du 10 octobre. Parmi les nouveaux signalements : 10 signalements externes suite à des propos agressifs, insultes ou menaces, 5 signalements internes concernant des altercations entre agent·es et des situations de harcèlement ou diffamation.



Il n'y a pas eu d'exercice d'évacuation réalisé sur les sites de Calais, Ecuire et Longuenesse malgré plusieurs relances.

Un exercice a été réalisé à Arras Brassart, Arras Foch, Hénin-Beaumont, Lens et Saint-Pol sur Ternoise.

Les observations sur les comptes rendus d'exercice sont prises en considération et les consignes de sécurité sont rappelées si nécessaire.

Des formations au déclenchement de la centrale d'alarme incendie seront organisées en 2024.

En sus des formations dites « obligatoires », les actions suivantes, destinées à prévenir les RPS, ont été retenues au catalogue des formations SSCT 2024 :

- Du stress au burn-out (reconduite),
- Utiliser l'intelligence émotionnelle pour développer son bien-être au travail (nouveau),
- Éviter les relations tendues au travail : utiliser la méthode Process Com (nouveau)
- Le Manager de Proximité : produire des services aux usagers et animer une équipe au contact (nouveau),
- Manager la performance en évitant les RPS à son équipe (nouveau),
- Atelier stress au travail « Cohérence cardiaque ou respiration guidée » (reconduite),
- Formation à l'éco-conduite (nouveau),
- Atelier « Pause active », destinée à lutter contre la sédentarité au bureau (nouveau),
- Faire face aux incivilités et aux agressions, destinée aux géomètres.

Proposition d'utilisation des crédits 2024

Budget prévu pour les actions de formations : 35 000 €.

Si un complément est nécessaire, il sera prélevé sur le budget de la Formation Spécialisée.

Achats d'équipements :

- demande de transpalette porte-armoires : à voir selon utilité, le matériel est déjà disponible sur le site d'Arras,
- Led : pour poursuivre l'équipement de tous les sites,
- thermomètres : proposition de la division BIL pour confirmer les signalements de température insuffisante dans les bureaux.

Solidaires Finances Publiques rappelle que de nombreux signalements ont été faits pour le SGC de Béthune et que le port de polaires dans les bureaux suffit à certifier la nécessité d'améliorer le chauffage des locaux et dans le même temps, les conditions de travail des agent·es.

- lampes de bureau,
- stores pour le site d'Hénin-Beaumont : la dépense a déjà été validée mais le devis n'est toujours pas demandé,
- kit de réparation de volets pour 15 000 €,
- Équipements agent·es techniques pour 15 000 €,
- Matériel ergonomique pour les aménagements de postes préconisés par le médecin du travail pour 7 000 €,



– chariot de ménage pour Boulogne.

Solidaires Finances Publiques demande la fourniture d'un nouveau chariot pour le SDIF d'Arras, le matériel disponible est inutilisable depuis la pose de moquette.

– fauteuil d'évacuation pour Lillers,

– Équipements de Protection Individuelle pour les agent·es techniques pour 6 542 €,

– Chaussures de sécurité pour les géomètres,

– souris verticales ergonomiques pour tous·tes les agent·es pour 10 000 €.

Solidaires Finances Publiques demande la fourniture de poubelles sanitaires pour les toilettes autres que celles réservée aux femmes et sur tous les sites non équipés du département. Un achat pour le CDFiP d'Arras avait été validé en CHS-CT mais l'équipement n'a toujours pas été fourni.

La direction propose de faire l'acquisition d'un nouveau tracteur tondeuse pour l'entretien des espaces verts des sites du département.

Solidaires Finances Publiques s'interroge sur cette demande qui n'a jamais été évoquée en GT.

Solidaires Finances Publiques constate une utilisation du budget de la Formation Spécialisée pour des dépenses qui auraient dû être faites sur la Dotation de fonctionnement de la Direction. Le budget de la Formation Spécialisée doit être utilisé pour des dépenses permettant d'améliorer les conditions de travail et la sécurité des agent·es. Elles doivent répondre à des critères d'exemplarité, de complémentarité ou d'urgence.

Travaux immobiliers en cours et projets à venir

Des dispositifs d'alarme et des caméras sont en cours d'installation.

Actuellement en vigilance attentat vigipirate, les normes de sécurité doivent être respectées.

La Direction rappellera les consignes à respecter, notamment sur la fermeture des accès.

Les grilles d'accès ne peuvent rester ouvertes sur les pauses méridiennes comme c'est le cas actuellement à Hénin-Beaumont.

Les équipements de sécurité (gilets pare-balles, smartphones avec bouton d'alerte) sont en cours de livraison.

L'installation de bornes de rechargement des véhicules électriques est faite à Béthune et Arras.

Travaux immobiliers en cours

A Montreuil :

Le SIP est réinstallé afin de rapprocher les équipes.

Le rez-de-chaussée accueille le PCR.

L'installation des services a été validée par l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST).

Travaux immobiliers à venir

– Le SIP d'Arras va être réinstallé suite au transfert de la cellule foncière au SDIF.

Les adjointes disposeront de bureaux vitrés à proximité de leur équipe.

Du mobilier plus adapté sera fourni.



L'installation a été décidée en concertation avec les agent·es du SIP.

– Le PNCD sera transféré dans les locaux rue Guynemer à Béthune.

Le SIP, le SIE et le SPF-E devront être installés différemment.

Le SIP est regroupé sur une surface plus restreinte suite au transfert de la cellule foncière au SDIF.

Le SPF-E sera installé au rez-de-chaussée à proximité du SIP.

Le SIE sera resserré pour permettre l'installation du PNCD au 1^{er} étage.

L'ISST a émis un avis et des préconisations d'installation.

Les nouveaux plans ont été présentés aux agent·es des services impactés.

La Direction précise que les surfaces restent au-dessus des normes préconisées.

Solidaires Finances Publiques rappelle que tous les espaces sont considérés comme surfaces disponibles, y compris les couloirs, sanitaires et espaces de restauration.

L'installation du PNCD à Béthune va compliquer davantage le stationnement, déjà difficile.

Vote : Solidaires Finances Publiques s'abstient sur tous les projets de travaux immobiliers.

Présentation des missions de l'assistant de service social

L'assistant·e de service social est un acteur de prévention intégré au bureau santé, sécurité et conditions de travail du Secrétariat Général.

Ses missions visent à prévenir l'exclusion sociale et professionnelle. Il·elle accompagne les agent·es individuellement ou collectivement.

L'assistant·e de service social est disponible pour les agent·es confronté·es à des difficultés dans leur vie professionnelle mais également personnelle.

Le département dispose de deux assistantes de service social, Sylvie Niellini et Céline Leleux.

Vos représentant·es **SOLIDAIRES Finances Publiques 62**

Catherine VERDAUX, Sarah TINCQ, Sylvie HAMY titulaires
Lionel PAGIE, Arnaud VANHOUCKE, Claudie COINTE suppléant·e·s
Nadège Botte, experte

